



Bonjour,

Après avoir pris connaissance du projet « Création du parc national des Dunes-de-Tadoussac » j'aimerais vous donner mon avis.

Premièrement, je m'appelle François Zacharie, je suis né aux Escoumins et j'ai grandi dans le village de Sacré-Cœur avec mes sept frères et sœurs ainsi que mes parents. J'ai vécu dans ce village de ma naissance jusqu'à mon départ, à l'âge de 16 ans, pour faire mes études dans la ville de Québec, où j'ai fait un DEC en Électrotechnique.

Mes frères, mes sœurs et moi, possédons des terres qui nous ont été léguées par nos parents. Ces terres débutent sur le chemin du Moulin-à-Baude à environ 1 km des dunes de Tadoussac et s'étendent des deux côtés de la route du Moulin-à-Baude jusqu'à la route 138.

À environ toutes les trois semaines, je retourne dans mon coin de pays et je m'occupe de l'entretien et de la surveillance de nos terres avec mes frères et sœurs.

Les terres que nous possédons sont présentement complètement vierges et naturelles et remplies d'une faune et d'une flore qui m'est très précieuse. Il y a plusieurs espèces animales qui vivent sur cette terre, en harmonie depuis toujours. Orignaux, ours, lièvres, perdrix, chevreuils, renards, lynx, loups, castors, grenouilles, abeilles sauvages, plusieurs variétés d'insectes, hiboux, aigles et j'en passe... il y en a beaucoup d'autres. Quand je circule sur cette terre, il est très fréquent de voir ces animaux circuler librement et traverser le chemin du Moulin-à-Baude pour aller d'un bord ou l'autre, à leur guise, pour se nourrir et vivre en liberté.

Pour moi, le projet de « Création du parc national des Dunes-de-Tadoussac » n'a pas été pensé en fonction de garder cet écosystème intact et naturel. Je le vois davantage comme un projet pour amuser les humains, amener de nouveaux touristes qui pollueront l'air, les routes et les terres et détruiront (en partie), l'écosystème et le côté vierge de ces terres (comme ça arrive trop souvent dans d'autres endroits). Quand je lis le résumé du dossier, je ne comprends pas : est-ce que mon intelligence me fait défaut ?

Voici quelques points énoncés dans ce résumé du projet des dunes de Tadoussac :

« Le projet de création du parc national permettrait de remplir le double objectif issu de la mission du réseau des parcs nationaux du Québec, soit d'assurer la conservation des écosystèmes à leur état naturel pour les générations actuelles et futures. » Est-ce que créer un site de camping pour amener les touristes et leurs véhicules récréatifs polluer les terres de Tadoussac et nos espaces naturels est la meilleure façon de préserver un endroit naturel? Plutôt que de ne pas y toucher tout simplement et le laisser naturel ? Pouvez-vous m'expliquer comment ça se peut? Où est-ce mon manque de jugement ?

Il y a déjà plusieurs terrains de camping dans les environs : Camping Tadoussac, Camping Bon-Désir, Camping Le Tipi, Camping Essipit, La Sépaq de la Rivière Ste-Marguerite et bien d'autres encore. Vous allez nuire à ces commerces qui sont déjà installés.

« ... des aménagements sont prévus afin de mettre en valeur le territoire et de le rendre accessible au public tout en prenant en compte les attributs du milieu... » Présentement, les dunes de Tadoussac sont déjà un endroit naturel où les gens vont marcher, pique-niquer, promener leurs chiens, sentir l'odeur de la nature et de la mer, prendre des photos, descendre à pied sur la plage en bas, y marcher et admirer la magnifique vue de la plage et du fleuve. Cet endroit est déjà ouvert au grand public et est dans les mœurs et coutûmes de tous ceux qui habitent les villages avoisinants (Tadoussac, Sacré-Cœur, Les Bergeronnes et Les Escoumins).

Depuis mon enfance, on va marcher et pique-niquer sur ces dunes en famille ou entre amis. C'est quelque chose qui nous tient à cœur et qui se fait de façon spontanée sans avoir à payer (gens de la place et personnes personnes de l'extérieur), sans devoir s'arrêter à une barrière ou devoir stationner les véhicules dans des stationnements payants. Il y a déjà des sentiers où l'on peut marcher et il y aussi la route du Moulin-à-Baude qui est naturelle, en sable et où il fait bon marcher et contempler la nature. **La seule chose qui manque, c'est quelques blocs sanitaires, davantage de poubelles et de tables à pique-nique et finalement, des stationnements gratuits en bordure de la route.** Pas besoin de dépenser des millions pour ça!

« Cela s'incarnerait notamment par le réaménagement du chemin du Moulin-à-Baude. Cette voie reliant la route 138 et le futur parc national deviendrait le chemin d'accès principal au site sur lequel seraient aménagées des bandes cyclables. » J'ai une très grande inquiétude à propos du réaménagement du chemin du Moulin-à-Baude. Présentement cette route est en sable et les animaux y circulent, la traversent régulièrement et librement. Si la route est asphaltée et qu'une bande cyclable est installée sur le côté de la route et que des faussés sont creusés de chaque côté, le passage sera beaucoup plus difficile pour les animaux, ils ne seront plus libres de traverser où et quand ils veulent. Et le risque de collision sera grandement augmenté puisque ce chemin sera beaucoup plus achalandé. Cela va aussi faire fuir les animaux, ça va les effrayer et empiéter leurs espaces naturels. Il y aura beaucoup plus de bruit, plus de pollution de gaz des voitures, plus de touristes qui vont se débarrasser de leurs déchets sur le bord de la route (comme c'est arrivé ici pendant le temps de la Covid mais aussi en Gaspésie) et plus d'intrusion de touristes sur nos terres pour faire du camping sauvage. Tous ces points vont à l'encontre de votre énoncé : **« ...assurer la conservation des écosystèmes à leur état naturel pour les générations actuelles et futures ».** Puisque nos terres longent chaque côté du chemin du Moulin-à-Baude, le seul moyen pour nous d'y avoir accès est par cette route. On y circule en tout temps en tracteur et en véhicules tout-terrain (VTT) l'été et en motoneige l'hiver.

1. Est-ce que l'on aura toujours le droit de circuler en tracteur et en véhicule tout-terrain? Si non, comment allez-vous faire pour que l'on puisse continuer à y circuler (ce qui est une nécessité pour nous).
2. Est-ce que vous allez asphalté cette route?
3. Si oui, avez-vous pensé à tous les animaux qui la traversent et les conséquences encourues avec un trafic beaucoup plus important? Personnellement, je ne suis pas d'accord et j'aimerais que cette route reste telle quelle est, mais bien entretenue.
4. Est-ce que la route sera ouverte l'hiver ?

« Un total de 11,3 km de sentiers ainsi qu'un camping de 90 places seraient aussi aménagés. » Si vous faites ce camping sur les Dunes, vous commettez une erreur monumentale, vous allez détruire le plus bel endroit naturel qui se trouve à Tadoussac et brimer ce droit de circulation des gens de la place et des environs : ce droit qu'ils ont depuis toujours. Et pourquoi? Pour faire plaisir aux touristes et à leur pollution? **On tient à garder cet endroit libre, SVP n'y touchez pas!**

Si vous tenez absolument à faire un camping, allez le faire proche de la maison des Dunes mais, **PAS** sur les Dunes. Gardez cet endroit accessible au grand public avec des tables à pique-nique, des poubelles et blocs sanitaires, des stationnements gratuits et accès gratuits pour tous.

Pour ce qui est de la piste cyclable, je trouve que c'est une bonne idée, mais sur le côté de la route déjà existante. Gardez la route existante pour les voitures et créez une bordure pour la piste cyclable. Pas besoin de tout refaire.

« Par la création de ce parc national, le gouvernement du Québec souhaite donner suite à son engagement de protéger ce territoire... »

Vous voulez vraiment protéger ce territoire et le garder naturel?

C'est simple, n'y touchez pas !!!

Ne créez pas de camping pour amuser les touristes et des infrastructures qui vont coûter des millions, vont polluer le territoire et l'environnement, détruire l'état naturel des terres et nuire à la population locale.

Merci et bonne réflexion!

François Zacharie, le 9 mai 2024